

Accueil > Pays de la Loire > Montrevault-sur-Èvre

Montrevault-sur-Èvre. Mobiliser les citoyens pour l'éolien

L'association Vents d'Èvre organise des réunions d'information pour le parc éolien prévu en 2025 dans la commune déléguée du Fief-Sauvin.



Les membres de l'association Vents d'Èvre, de gauche à droite) : Paul Leclerc du Fief-Sauvin, René-Marc Tuffereau de Beaupréau, Patricia Petiteau du Puiset-Doré, Isabelle Poirier de Gesté (coprésidente), Gérard Grellier de Beaupréau et Damien Reveau du Fief-Sauvin (coprésident) | CO

Le Courrier de l'Ouest

Publié le 14/09/2023 à 05h18

[Lire le journal numérique](#)

Un parc éolien doit voir le jour en 2025 dans la commune déléguée du Fief-Sauvin. L'association Vents d'Èvre organise à ce propos des réunions d'information.

À l'occasion d'une première réunion à Chaudron-en-Mauges, mardi 5 septembre à la Crémaillère, une douzaine de personnes ont écouté les interventions du coprésident Damien Reveau et du vice-secrétaire Gérard Grellier. L'association va entrer dans une SAS (Société par actions simplifiées), baptisée Les Éoliennes du Fief-Sauvin. Avec Mauges Communauté, au travers de sa société d'économie mixte Mauges Énergie, une nouvelle société de production d'énergie a vu le jour : Fief-Sauvin Énergie. L'opérateur Valorem, initialement contacté, s'est retiré du projet.

Actuellement, une centaine d'investisseurs

Le budget total du parc éolien « **se situera entre 21 et 24 millions d'euros** », selon Damien Reveau et Gérard Grellier. Les porteurs de projets envisagent des fonds propres autour de 5 à 6 millions d'euros. Les 75 à 80 % restants seront couverts par des emprunts bancaires.

L'association Vents d'Èvre organise des réunions publiques pour gagner d'autres investisseurs «**« nécessairement majeurs et habitant les communes de Montrevault-sur-Èvre et de Beaupréau-en-Mauges, sans s'interdire l'ouverture à toutes les Mauges** », »précisent Damien Reveau et Gérard Grellier. Actuellement, plus d'une centaine de personnes ont investi dans la SAS Éoliennes du Fief-Sauvin en apportant entre une à 20 participations « **soit 1 000 € à 20 000 € au maximum.** »

Les réunions débutent à 20 heures. Elles se dérouleront le mardi 19 septembre dans la salle Figulina du Fief-Sauvin puis le mardi 26 septembre à Gesté à la maison commune des loisirs (MCL), le mardi 17 octobre à la salle Cathelineau de Jallais et, enfin, le mardi 31 octobre à la MCL de La Chapelle-du-Genêt.

Montrevault-sur-Èvre